

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

Séance du 08 avril 2024.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	22
PRESENTS	18
VOTANTS	19

**DATE DE LA
CONVOCAION**

02/04/2024

OBJET

**Vote des subventions aux
associations.**

Acte reçu en préfecture le

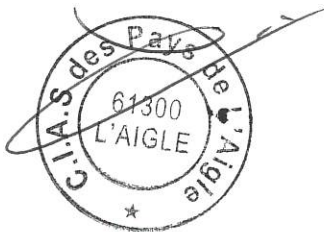
17 avril 2024

Publié en ligne le

17 avril 2024

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du deux avril, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Isabelle CLOUCHÉ, Camille DAEL, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Sylvie MOLERO, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE.

Absents excusés : François CARBONELL, Christophe PAPILLON.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe l'assemblée qu'il convient de déterminer les sommes allouées aux associations qui ont déposé une demande de subvention auprès du CIAS des Pays de L'Aigle, pour l'année 2024.

Un courrier d'information à l'ensemble des associations du territoire a été envoyé le 19 janvier 2024. La date limite des dépôts de la demande était fixée au 1^{er} mars 2024. Les demandes de subventions des associations ont fait l'objet d'une étude préalable réalisée par la Vice-Présidente, les élus référents et la directrice du CIAS en date du 8 avril 2024.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les subventions selon le tableau ci-dessus, pour un montant global de 30 800€
- **DIT** que ces subventions seront prélevées au budget en cours à l'article 6574.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2024

NOM de L'Association	MONTANT DISPONIBLE 2024				MONTANT accordé par le CA du 8 avril 2024				
	Montant demandé 2022	Montant accordé 2022	Montant demandé 2023	Montant accordé 2023					
AAES			10 000 €	2 500 €	17 000 €	2 500 €	2 500 €	2500 sous réserve	35 000 €
ACJM	2 000,00 €	1 500 €	2 300 €	1 500 €					
ADIL	1 566,00 €	250 €	500 €	250 €	500 €			250 €	
Adom'61			400 €	400 €					
Association Azéa	2 000,00 €	800 €	800 €	800 €	800 €			800 €	
Association Entraid'addict 61	150,00 €	150 €	150 €	150 €	150 €			150 €	
Banque Alimentaire de l'Orne	3 700,00 €	3 700 €	4 000 €	4 000 €	5 000 €			4 000 €	
CIDFF	1 500,00 €	1 500 €	3 500 €	1 500 €	2 500 €			1 500 €	
CLIC Orne Est Antenne Pays d'Ouche	3 000,00 €	2 300 €	3 000 €	2 800 €	2 500 €			2 500 €	
Conseil Citoyen Quartier de la Madeleine	Non reçu	Non reçu	Non reçu	0 €					
Croc'cinelle de la Risle	Non reçu	Non reçu	Non reçu	0 €					
Croix Rouge délégation du sud de l'Eure	Non reçu	Non reçu	Non reçu	0 €					
Foyer paroissial La Ferté-en-Ouche	2 538,00 €	2 500 €	1 300 €	1 300 €	3 400 €			3 400 €	
Les Restos du Cœur de l'Orne	3 000,00 €	0 €	3 000 €	1 500 €	1 650 €			1 500 €	
Ligue contre le cancer	500,00 €	0 €	500 €	Ajouré					
LUTILLE	1 500,00 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	2 000 €			1 500 €	
Maison des jeunes et de la culture	10 000,00 €	4 500 €	11 000 €	2 000 €	11 000 €			2 000 €	
Médiation familiale	2 000,00 €	1 500 €	Non reçu	1 500 €	2 500 €			1 500 €	
Médisom			8 000 €	2 000 €					
Relais sourire	4 000,00 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €			3 000 €	
Secours Catholique L'Aigle	1 400,00 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €			1 400 €	
Secours Catholique Moulins	600,00 €	0 €	Non reçu	0 €					
Secours Populaire	Non reçu	0 €	4 500 €	0 €	4 500 €			0 €	
UNA des Pays de L'Aigle réparti comme suit	3 500,00 €	2 500 €	4 000 €	500 €	6 500 €			500 €	
Séjour									
Département	1 500 €	500 €	1 500 €	500 €	1 000 €			1 000 €	
Portage	2 000,00 €	2 000 €	2 500 €	0 €	4 000 €				
The Parents									
YSO	3 500,00 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €	4 000 €			800 €	
TOTAL	46 474,00 €	30 600 €	66 350 €	32 100 €	70 400 €			30 800 €	30 800 €

Commentaires
 Sous réserve présence Conseil Administration / A revoir l'année prochaine
 A revoir avec Monsieur SAGET
 Rdv avec Mme LENOTRE
 Rdv avec Mme LENOTRE / A revoir l'année prochaine

Accusé de réception en préfecture
 061200072387-20240408-2024-04-08-008-DE
 Date de réception : 19/04/2024
 Date de réception en préfecture : 19/04/2024